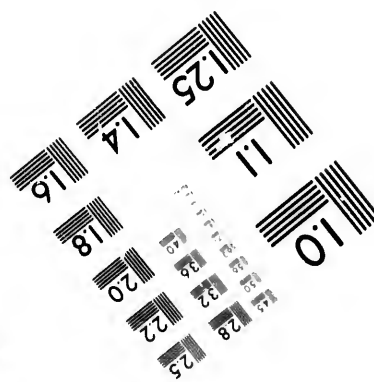
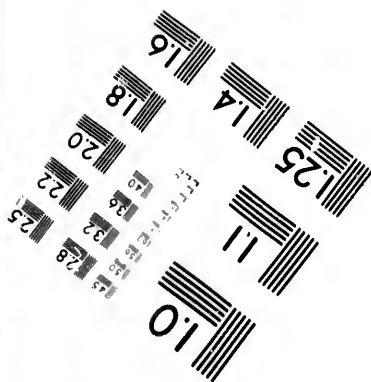
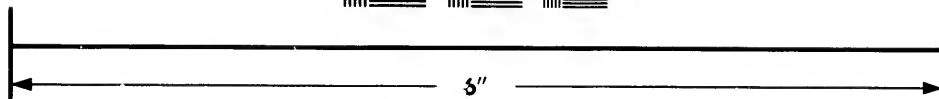
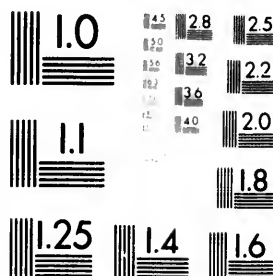


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28 25
18 22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

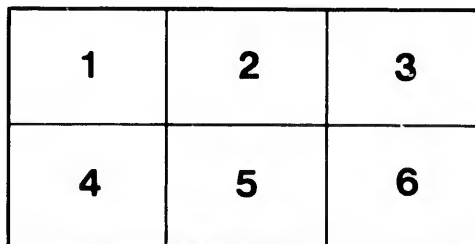
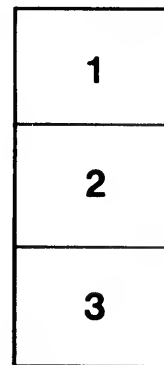
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

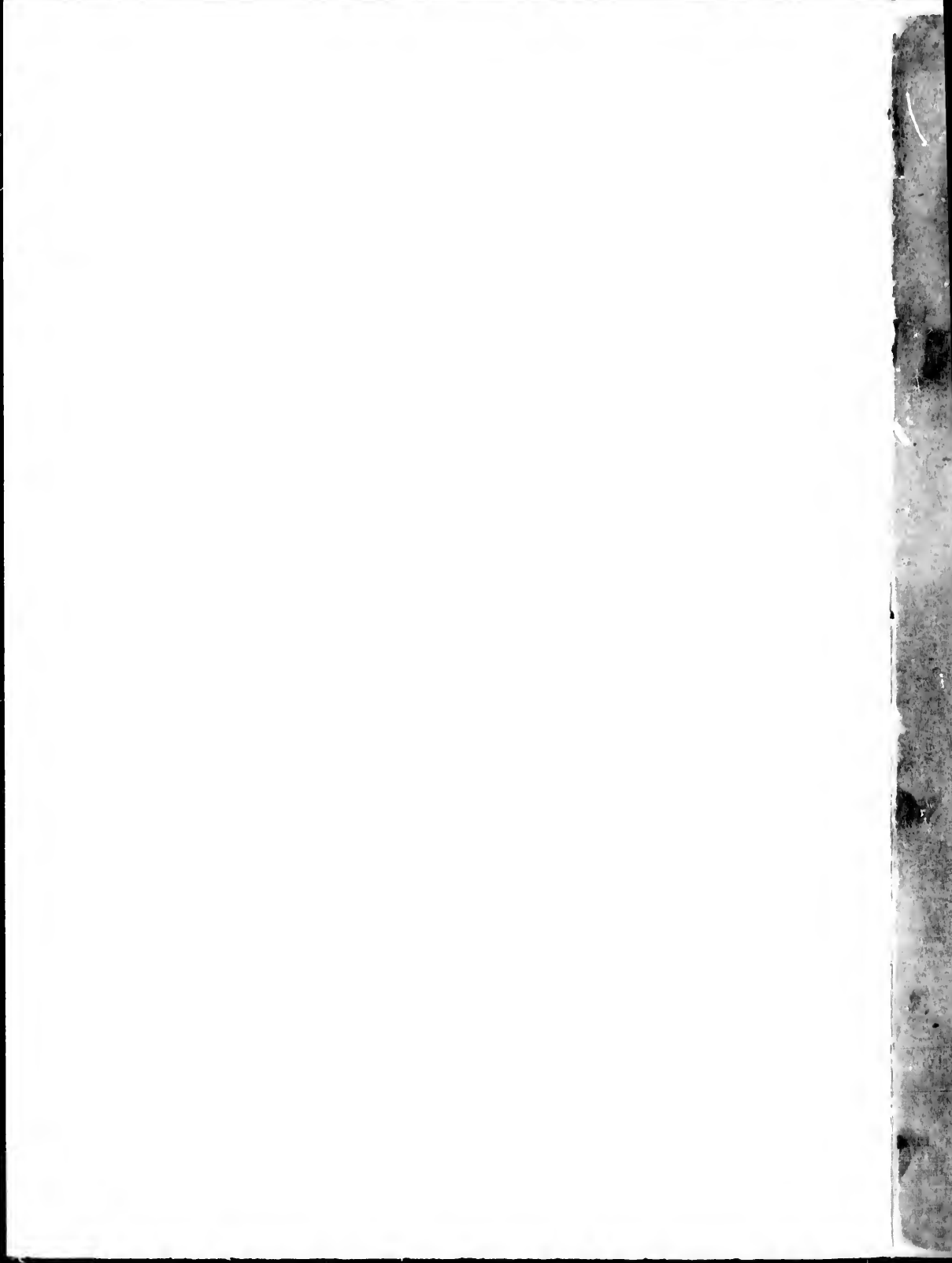
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

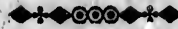


HONORÉ MERCIER,
—AVOCAT,—
1592 NOTRE-DAME,
MONTREAL.

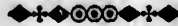
LES TAXES DE DOUANE



Le gouvernement Laurier
les a diminuées de
\$3,458,288



FAUSSETÉ DES BROCHURES BLEUES



Les anciennes taxes en perspective

Les conservateurs voudraient faire croire au public que le gouvernement libéral a augmenté les taxes.

C'est tout le contraire qui est vrai.

La politique fiscale de sir Wilfrid

Laurier, les réductions qu'il a opérées dans le tarif, ont donné aux affaires une impulsion qui a fait augmenter le commerce dans des proportions inouïes, et tout naturelle-

1900

(12)

— 2 —

ment, le revenu des douanes s'est ressenti de cette augmentation. Mais le taux de la taxe a été diminué et cette diminution représente pour les consommateurs, pour le peuple, un gain d'environ trois millions et demi par année.

Les faits sont là pour réfuter les dires des conservateurs.

En 1896, dernière année de l'administration conservatrice, les importations pour la consommation se sont élevées à \$110,587,480 et les droits de douane perçus sur ces importations ont donné \$20,219,037.32. (Rapport du ministère du Commerce pour 1896, p. 3). Le premier écologiste venu constatera facilement que le montant de ces droits représente 18.28 pour 100 du montant des importations sur lesquelles ils ont été perçus.

Donc en 1896, sous l'administration et le tarif des conservateurs, sur chaque piastre, en valeur, de marchandise importée qu'il achetait, le consommateur canadien, l'habitant du Canada, payait au gouvernement conservateur une taxe de (18.28) dix-huit cents et 28 millins.

En 1900 c'est-à-dire durant l'exercice finissant le 30 juin dernier, sous l'administration libérale, les impor-

tations pour la consommation se sont élevées à \$172,653,388 et les droits de douane perçus sur ces importations ont donné \$28,102,751.25. ("Gazette du Canada", 7 juillet 1900, p. 31). N'importe qui peut constater que le montant de ces droits représente 16.27 pour 100 du montant des importations sur lesquelles ces mêmes droits ont été perçus.

Donc en 1900, sous l'administration et le tarif des libéraux, sur chaque piastre, en valeur, de marchandise importée qu'il achetait, le consommateur canadien, l'habitant du Canada, payait au gouvernement libéral une taxe de (16.27) seize cents et 27 millins.

Voilà des faits dont la vérification est à la portée de tout le monde et dont nous défions les journaux ou les orateurs conservateurs de nier l'exactitude.

Donc l'administration de sir Wilfrid Laurier a réduit la taxe de douane, de 18.28 cents par piastre, qu'elle était en 1896 sous l'administration des conservateurs, à 16.27 cents par piastre, en 1900.

Cette réduction, ou plutôt cette différence entre les deux taux, re-

76161

présente une proportion de 12.35 pour 100.

Voyons maintenant ce qu'en pratique, en argent sonnante, cette réduction représente pour les consommateurs ou les habitants du Canada.

Nous avons vu que les importations pour la consommation, durant l'exercice finissant le 30 juin 1900, se sont élevées à \$172,653,388. Au taux réduit de 16.27 pour 100, la taxe de douane a produit \$28,102,751.25.

Combien aurait produit cette taxe de douane au taux du tarif des conservateurs en 1896, c'est-à-dire 18.28 pour 100 ? Elle aurait donné \$31,561,039.33, ou \$3,458,288.08 DE PLUS que n'a rapporté le taux réduit à 16.27 pour 100 par l'administration Laurier.

En présence de ces faits, est-il un honnête homme qui refusera d'admettre que l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier a réduit les taxes de douane ?

Quand les habileurs bleus se risqueront à dire dans les assemblées publiques que le gouvernement Laurier a augmenté les taxes, que les électeurs ne manquent pas de leur demander quel était respectivement le taux des taxes de douanes en 1896, sous l'administration conservatrice,

et en 1900 sous l'administration libérale.

Une diminution de trois millions et demi dans les taxes de douane, voilà ce que le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier a donné au peuple du Canada ! Voilà le résultat pratique, tangible, des changements opérés dans le tarif par l'administration libérale !

Etablissons une autre comparaison qui fera encore mieux ressortir la valeur respective de la politique fiscale de l'un et l'autre parti.

En 1896, sous le régime conservateur, les importations pour la consommation se sont élevées à \$110,587,480. Au taux du tarif de protection des conservateurs — 18.28 pour 100 — les taxes de douanes sur ces importations ont rapporté \$20,219,037.32 (Rapport du Ministère du Commerce, pour 1896, p. 3.)

Combien auraient rapporté ces mêmes importations au taux réduit de la taxe de douane du tarif de revenu des libéraux ?

Seulement \$17,992,583, ou \$2,226,454 de moins.

Le calcul est facile et nous invitons les électeurs à le faire, pour se mettre bien au courant de la question et se protéger contre les habileurs

ries des journaux ou des orateurs bleus.

A la page XXXI des Comptes publics, pour 1899, il est constaté que pour l'exercice finissant le 30 juin 1896, les conservateurs ont eu un déficit de \$519,981.44. Si, au lieu de leur haut tarif de protection, ils avaient eu le tarif réduit, le tarif de revenu des libéraux, ce déficit se serait accru de \$2,226,454, c'est-à-dire la différence constatée plus haut dans le produit des taxes de douanes, et aurait atteint le chiffre respectable de \$2,746,435.44.

La " Gazette du Canada " du 7 juillet dernier, p. 31, constate que pour l'exercice finissant le 30 juin 1900, les recettes du fonds consolidé, ou les revenus ordinaires, se sont élevées à \$49,034,597.48, et les dépenses à même ce fonds, ou les dépenses ordinaires, à \$34,826,400.84, ce qui laisse un surplus de \$14,208,196.64. Nous avons vu que le haut tarif de protection des conservateurs, appliqué aux importations de 1899-1900, aurait produit \$3,458,286 dans le revenu des taxes de douane. Ce surcroît de revenu aurait porté le surplus de cet exercice à \$17,666,484.64.

La différence est frappante, n'est-ce pas ?

Avec le tarif de revenu ou le tarif abaissé de Sir Wilfrid Laurier, les conservateurs auraient eu en 1896 un déficit de \$2,746,435.44.

Avec le haut tarif de protection des conservateurs, l'administration libérale aurait eu en 1900 un surplus de \$17,666,484.64.

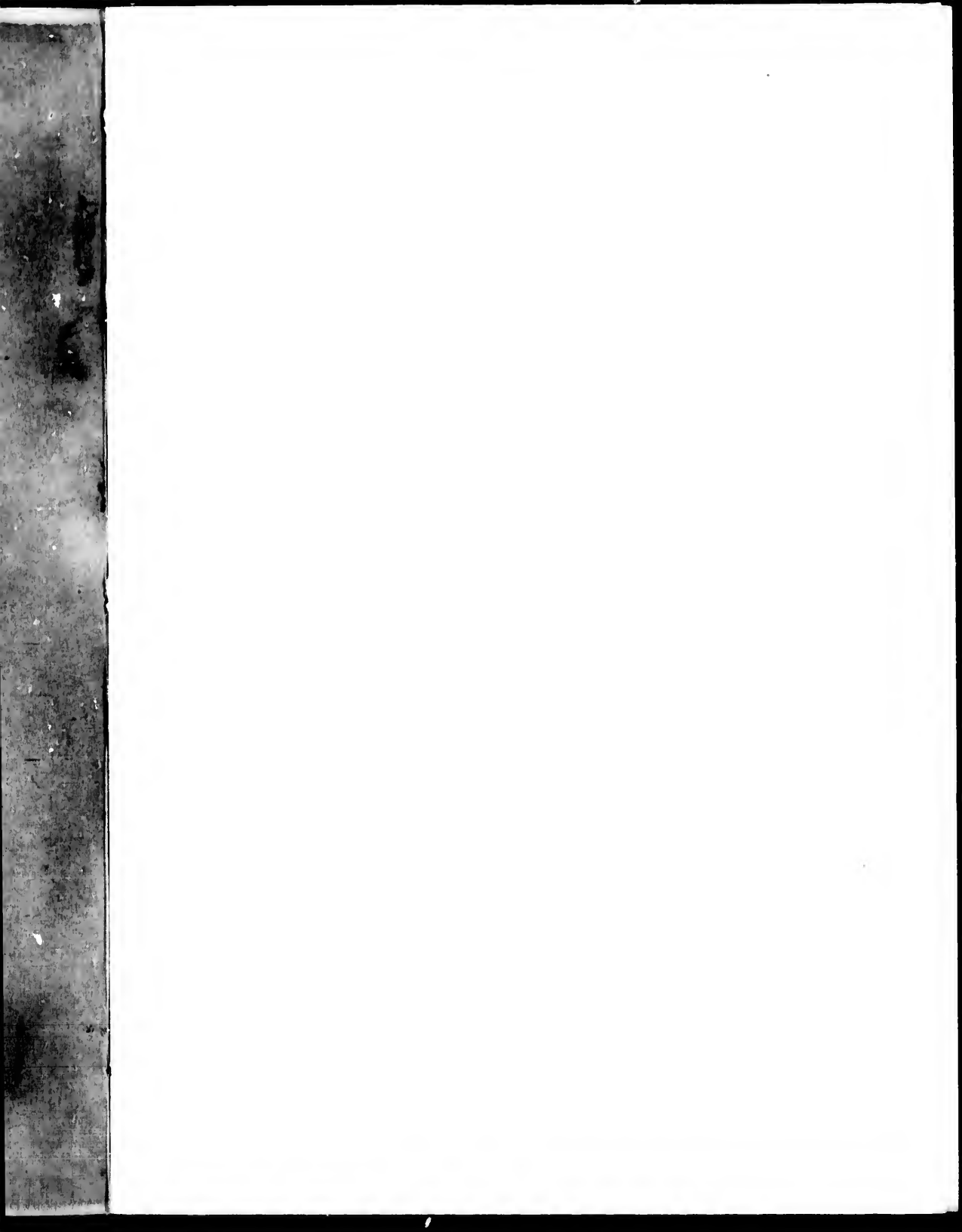
N'est-ce pas encore là une preuve écrasante du fait patent, indiscutable pour tous les hommes sensés, que le gouvernement libéral de sir Wilfrid Laurier a diminué les taxes ?

Quel est l'homme d'affaires compétent, l'homme de chiffres, l'homme de finances, qui refusera d'admettre ce fait ?

Les faiseurs bleus ont une manière à eux d'établir leur prétention, — que l'administration libérale a augmenté les taxes. Les revenus des douanes et de l'accise ont augmenté, disent-ils, depuis que les libéraux sont arrivés au pouvoir et donc les libéraux ont augmenté les taxes.

Cela se trouve à la page 7 de leur brochure anglaise—"Record of four years History of the Laurier Government", à la page 9 de la brochure française No 1.

Disséquons un peu ce sophisme. En 1896, le revenu des douanes



a

le

m

60

60

m

le

75

m

du

po

fa

té

.

me

pa

.

cap

son

l'a

cel

ch

son

.

1

pe

c'es

5,3

con

par

dit

au

do

a été de \$20,219,037.32, et la population, d'après la statistique fournie par le ministère de l'agriculture (voir "Tableaux du Commerce et de la navigation pour 1899, p. 7 I.) était de 5,125,436, ce qui faisait une moyenne de \$3.94 par tête. En 1900, les douanes ont produit \$28,102,751.25, et en calculant d'après la méthode suivie par les statisticiens du ministère de l'agriculture, la population était de 5,374,656, ce qui faisait une moyenne de \$5.22 par tête.

Il y aurait, d'après ce raisonnement, une augmentation de \$1.28 par tête.

Mais ce raisonnement faux et captieux élimine deux éléments qui sont la base de toute l'affaire : l'augmentation de la population et celle du montant par tête des marchandises importées pour la consommation.

Durant la période en question, la population s'est accrue de 249,220, c'est-à-dire de 5,125,436 en 1896, à 5,374,656 en 1900. Il est facile de comprendre que les droits payés par ces 249,220 consommateurs additionnels ont dû nécessairement augmenter le revenu provenant des douanes, comparativement à 1896.

Est-ce la faute de l'administration libérale, ou plutôt peut-on faire un crime à Sir Wilfrid Laurier, de ce que sous son administration la population s'est accrue de 249,220 ?

Nous avons déjà vu que si les droits sur les importations de 1900 avaient été perçus au taux des tarifs des conservateurs en 1896, ils auraient produit \$31,561,039.33 qui, répartis sur une population de 5,374,656 consommateurs, auraient donné une moyenne de \$5.87 par tête. En réduisant le pourcentage des droits de 18.28, qu'il était sous les conservateurs en 1896, à 16.27 pour 100 en 1900, l'administration Laurier a réduit cette moyenne à \$5.22, ou de 65 cents par tête.

Ce sont là des faits que n'importe qui peut vérifier et qui mettent à néant toutes les habilleries des brochures bleues.

Quand les orateurs bleus viendront dans les assemblées publiques répéter le boniment des petites brochures, que les électeurs leur demandent de dire quel aurait été, par tête, le montant des taxes de douane, si le gouvernement Laurier n'avait par réduit le taux de ces taxes de 18.28 à 16.27 pour 100.

En 1896, la population était de 5,125,436 et les importations pour la consommation ont été \$110,587,480, ce qui faisait \$21.57 par tête.

En 1900, la population était de 5,374,656 et les importations pour la consommation ont été de \$172,653,388, ce qui fait \$32.12 par tête.

Il y a donc eu de ce chef une augmentation de \$10.55 par tête.

Si les habitants du Canada ont acheté plus et consommé plus de marchandises importées, il est tout naturel qu'ils aient payé plus de douane sur ces marchandises. L'augmentation a été de \$10.55 par tête, ce qui représente 48.91 pour 100. Si la consommation par tête avait été la même en 1896 qu'en 1900, ou \$32.12, le total des marchandises importées pour la consommation aurait été de \$164,629,004, et à 18.28 pour 100, taux de la taxe en 1896, le revenu des douanes aurait donné \$30,094,172 ou \$1,991,421 de plus qu'il n'a été perçu en 1900, sous l'administration libérale.

L'augmentation de la consommation, par tête, est donc l'une des principales causes qui ont produit l'augmentation dans la totalité du revenu des douanes.

Mais, encore une fois, si un homme

consomme plus et achète plus de marchandises importées, ne doit-il pas s'attendre à payer plus pour le prix d'achat de ces marchandises et pour la douane ?

Le boniment des conservateurs à propos de la prétendue augmentation des taxes de douane nous rappelle une chicane entre un boulanger et une maîtresse de pension qui n'était pas bien futée.

La bonne femme avait un certain nombre de pensionnaires et prenait quatre douzaines de pains par mois, durant l'été. Le boulanger lui vendait le pain \$2.00 la douzaine. À l'automne, le nombre de ses pensionnaires augmenta de moitié et elle prit six douzaines de pains, que le boulanger lui vendit \$1.80 la douzaine. Quand vint le temps de payer, il présenta son compte, qui était de \$10.80.

Mais, s'écria la vieille, vous avez enchéri le pain, vous me faites payer \$10.80 au lieu de \$6.00 pour l'autre mois.

Au contraire, répondit le boulanger ; le mois dernier je vous ai vendu le pain \$2.00, et celui-ci je vous le vends que \$1.80, ou 20 centimes de moins.

Vous me blaguez, clama la vieille, vous me volez \$2.80 : le mois dernier vous ne m'avez fait payer que \$8.00 et ce mois-ci vous me faites payer \$10.80. Vous avez augmenté le prix du pain.

C'est absolument le raisonnement des conservateurs au sujet de la prétendue augmentation des taxes de douane.

Sous leur administration, en 1896, le consommateur canadien n'achetait que pour \$21.57 de marchandises importées, sur lesquelles il payait \$3.94 de taxes, ou au taux de 18.28 pour 100, ou \$18.28 par \$100.00.

Sous l'administration libérale, en 1900, le consommateur canadien a acheté pour \$32.12 de marchandises importées, sur lesquelles il a payé \$5.22, ou au taux de 16.27 pour 100, ou de \$16.27 par \$100.00.

Le consommateur a augmenté ses achats de \$10.55, équivalant à 48.91 pour 100. Le total de taxes de douanes, comparativement à 1896, n'a augmenté que de \$1.28, ou 32.46 pour 100, c'est-à-dire 16.45 pour 100 de moins que l'augmentation dans le montant de ses achats.

Ces braves conservateurs affectent de prétendre que le gouverne-

ment a augmenté les taxes de douane.

Il en faudrait gros de poudres bleues de cette force pour aveugler les électeurs intelligents.

Prenons un exemple qui achèvera de crever cette vessie.

Dans une municipalité la taxe foncière est de 5 cents par \$100 de la valeur des immeubles en 1896 et produit \$50. En 1896 le conseil est changé et sous le nouveau conseil, les affaires prennent une activité extraordinaire, la valeur de la propriété monte de 50 pour 100 et en 1900 la taxe foncière de 5 cents par \$100 rapporte \$150. Tous les contribuables diront que le produit de la taxe est plus gros ; mais y en aura-t-il seulement un assez insensé pour dire que la taxe a été augmentée ou haussée par le nouveau conseil ?

Trouvez-le celui-là.

Personne ne voudrait se rendre ridicule à ce point.

C'est absolument la position du gouvernement Laurier. Le produit des taxes de douane a augmenté depuis 1896, parce que grâce à sa sage administration, à la confiance qu'elle a inspirée au monde commercial et industriel, les affaires ont presque doublé ; mais le taux de la taxe, au

lieu n'être augmenté, a été réduit de 16.28 pour 100 en 1898, à 16.27 pour 100 en 1900. Les faits et les chiffres cités plus haut sont là pour le prouver.

Avec le tarif protecteur et conservateur de 1896, les taxes de douane sur les importations de 1900 auraient arraché aux consommateurs, du au peuple, \$31,561,039.83.

Avec le tarif du revenu du gouvernement libéral, les taxes de douane sur les mêmes importations

n'ont arraché aux consommateurs, ou au peuple, que \$28,102,751.25, ou \$3,458,288.08 de moins.

Si les conservateurs revenaient au pouvoir, ils déclarent par leurs actes qu'ils mettraient de côté le tarif libéral qui a produit cette diminution de \$3,458,288.08 dans les taxes de douane.

Le peuple a-t-il bien intérêt à ramener les conservateurs au pouvoir, pour leur donner une chance de lui imposer ce surcoût de taxes ?

Journal
de
M.
M.
M.
M.
M.
M.

A re-
voir,
de lui

